

Espèces invasives de Franche-Comté

La Balsamine géante

Impatiens glandulifera Royle

		Statuts par département			
25		A	S	N	Ni
39		A	S	N	Ni
70		A	S	N	Ni
90		A	S	N	Ni

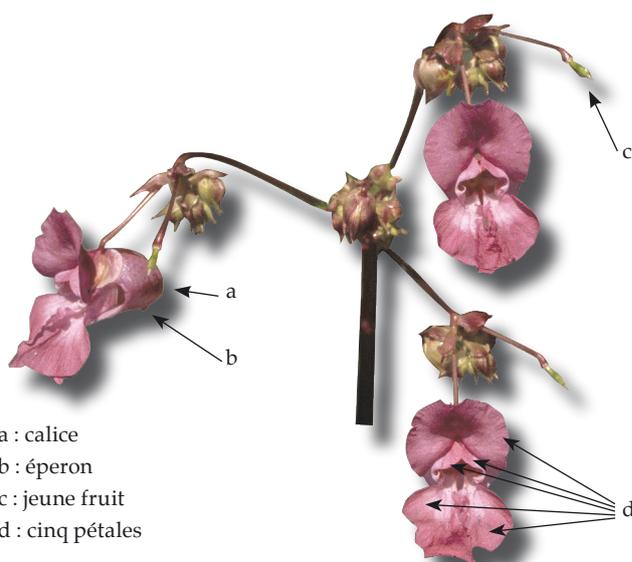
A : adventice
S : subspontané
N : naturalisé
Ni : invasif

Famille : **Balsaminacées**
Chorologie : **originaire de l'Himalaya**
Type biologique : **Thérophyte**

Synonymes usités : *Impatiens roylei* Walp.
Noms vernaculaires : **Balsamine géante,**
Impatiante de l'Himalaya,
Impatiante glanduleuse

Traits distinctifs

L'Impatiante de l'Himalaya est une plante robuste, atteignant parfois 2 mètres. Ses feuilles, munies de glandes rouges à leur base, sont opposées ou verticillées par trois. Ses fleurs, hermaphrodites, sont entièrement rosées à pourpres, à symétrie bilatérale. Son calice est composé de trois sépales inégaux de la couleur des pétales, dont l'inférieur s'atténue en un petit éperon fortement courbé. La corolle est composée de cinq pétales, le supérieur de grande taille, flanqué des autres, soudés deux à deux. Les cinq étamines, alternant avec les pétales et soudées entre elles par les anthères, entourent l'ovaire. Le fruit est une capsule composée de cinq carpelles soudés entre eux. Lorsqu'elle est mature, elle explose, projetant ainsi de nombreuses graines alentour.



a : calice
b : éperon
c : jeune fruit
d : cinq pétales



Inflorescence d'*Impatiens glandulifera*, HENNEQUIN C.

e : bouton floral
f : tige
g : feuille caulinaire



Stratégie de propagation

L'Impatiante glanduleuse se reproduit principalement par graines, propulsées autour de la plante. Le fait qu'elle pousse le long des rivières permet la propagation des semences, (voire parfois de plantes entières), sur de longues distances (hydrochorie). Il peut également y avoir des possibilités de reproduction végétative par bouturage des tiges ou des racines.

Nuisances induites

La Balsamine géante, lorsque ses populations sont étendues, peut provoquer de fortes perturbations sur les berges des rivières et des étangs (érosion, effondrement), en concurrençant les végétaux vivaces fixateurs des berges. De plus, elle concurrence fortement les espèces héliophiles des grèves et des berges, ainsi que les hautes herbes des mégaphorbiaies.

Origine et historique

La plante est originaire de l'ouest de l'Himalaya (Cachemire, Népal). Elle a été introduite en Europe au début du XIX^e siècle comme plante mellifère et ornementale. Elle apparaît en France au début du XX^e siècle dans les plaines du Rhin et des Vosges, ainsi que dans les Pyrénées et dans le Massif central.

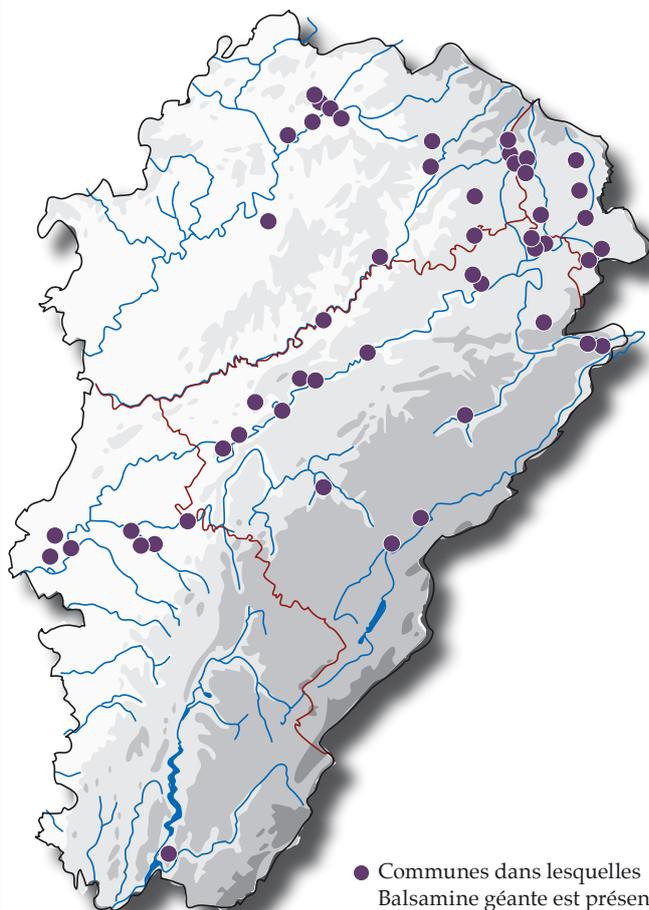
La plante est toujours utilisée dans les jardins et comme plante mellifère par les apiculteurs, car elle est appréciée pour son nectar abondant et produit tardivement en saison.

Répartition en Franche-Comté

Le nombre de données disponibles concernant l'Impatiète de l'Himalaya ne reflète pas la réalité actuelle de sa répartition en Franche-Comté. L'exemple du Territoire de Belfort est éloquent : après avoir prospecté les rives du Rhône et du Combois, plus de vingt secteurs, représentant plusieurs centaines de milliers de pieds d'Impatiètes, ont été localisés. L'inventaire systématique des étangs et des cours d'eau permettra de localiser les milieux envahis, en vue d'une action efficace de lutte.

A partir des données connues, les principaux cours d'eau envahis sont la Lanterne (aval du cours), le Doubs et ses affluents le Dessoubre, la Savoureuse, l'Allan (et ses affluents la Bourbeuse et l'Allaine) et la Loue (aval du cours). Un effort de prospection doit être fait en Haute-Saône et dans le Jura.

On constate également que l'Impatiète de l'Himalaya est beaucoup plus répandue en plaine que sur les reliefs. Cependant, il est essentiel d'agir sur les stations en amont, même celles qui sont modestes, afin de ne pas générer de nouveaux foyers d'infestation, sources d'implantation de graines sur toutes les berges du cours d'eau.



Milieux infestés en Franche-Comté

D'importantes populations se développent le long des cours d'eau, dans les étangs en assec, les forêts alluviales, les ripisylves et les mégaphorbiaies à Reine-des-prés. La Balsamine peut également coloniser des fossés et talus hygrophiles le long de voies de communication (voies de chemin de fer, routes...).



Fossé le long de la voie ferrée à Sermamagny - HENNEQUIN C.

Plan d'action et méthodes de lutte

D'après BEERLING (1990), la Balsamine géante est sensible à la fauche. Cette méthode permet d'épuiser la banque de graine dont la durée de vie est limitée à quelques années. Il est cependant nécessaire de procéder à une fauche avant la floraison, afin que la plante n'ait pas le temps de former ses fruits.

Sur de petites surfaces, des essais d'arrachage avant la floraison avec exportation des plantes peuvent être tentés. Il faut faire attention, lors de ces travaux, à ne pas laisser repartir quelques pieds isolés, qui pourront alimenter la banque de graines. Un retour sur les chantiers quelques semaines plus tard permet de compléter l'action d'arrachage ou de fauchage.

Lors des chantiers, il est nécessaire de faire un inventaire des espèces potentiellement intéressantes sur la surface à nettoyer, afin d'éviter de les détruire. Il faut également veiller à ne pas favoriser une autre espèce invasive en éliminant sa concurrente.

Une action de sensibilisation auprès des jardiniers, des paysagistes, des distributeurs de plantes et des collectivités territoriales complètera ce plan d'action visant à contrôler la prolifération de la Balsamine géante. Bien que ses qualités ornementales soient reconnues, il est nécessaire d'informer le grand public de son caractère invasif, afin de provoquer sa désaffection dans les jardins et les espaces verts.



Références bibliographiques

BEERLING D. J., 1990. *The ecology and control of japanese knotweed (Reynoutria japonica Houtt.) and Himalayan Balsam (Impatiens glandulifera Royle) on river banks in South Wales*. Ph. D. Thesis, University of Wales, Cardiff, U.K..

FERREZ Y., PROST J.-P., et al, 2001. *Atlas des plantes rares ou protégées de Franche-Comté*, Besançon, Société d'horticulture du Doubs et des amis du jardin botanique, Turriers, Naturalia Publications. 312 p.

MULLER S., 2004. *Plantes invasives en France*, (Patrimoines naturels, 62) Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 168 p.